

PROGRAMME AMBASSADEUR SKI



Devenez un ambassadeur de la montagne!

Pourquoi pratiquer un tourisme social et responsable ?

- Préserver le droit d'accès aux sites de glisse pour tous
- Favoriser le développement économique
- S'assurer que l'aménagement des sites respecte l'environnement
- Soutenir un développement à caractère humain

Devenez un ambassadeur de la montagne!

- Soutenir le développement économique local
- Prolongez votre sortie pour en faire un séjour
- Respectez les règlements locaux
- Respectez l'environnement

POURQUOI PRATIQUER UN TOURISME SOCIAL ET RESPONSABLE?

PRÉSERVER LE DROIT D'ACCÈS AUX SITES DE SKI DE MONTAGNE POUR TOUS

En 1996, à Montréal, et 10 ans plus tard à Aubagne, en France, le Bureau international du tourisme social (BITS) et ses organismes membres, notamment le Conseil québécois du loisir (CQL), dont fait partie la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME), adoptaient des déclarations visant une pratique humaine et sociale du tourisme.

L'objectif poursuivi : l'« accessibilité du plus grand nombre, [de toutes classes et de tous âges], aux loisirs touristiques ». Dans le milieu de la montagne, l'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA), avec sa Charte des sommets, encourage la gratuité de l'accès aux montagnes. Cette vision s'oppose cependant à la tarification appliquée un peu partout en Amérique du Nord dans le cadre de la pratique d'activités de plein air. En représentant les skieurs auprès des gestionnaires de sites de glisse, la FQME fait le pont entre les idéaux internationaux de gratuité et la réalité économique nord-américaine. Ainsi, en devenant membre de la FQME, les skieurs ont accès à un réseau de 14 sites répartis à travers la province.

Il incombe à chaque skieur de maintenir les privilèges d'accès obtenus pour le bien de toute la communauté et d'encourager les efforts effectués en ce sens. Dans le volet escalade à la FQME, les récentes interdictions d'accès aux parois de Saint Nazaire, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Grandes-Piles, en Mauricie, sont le résultat de comportements irrespectueux de la part de grimpeurs. Cela nous rappelle que chaque pratiquant doit contribuer à maintenir les privilèges d'accès en étant respectueux envers les propriétaires terriens, les gestionnaires, les collectivités locales et les autres usagers.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les apports du tourisme doivent profiter à l'ensemble de la collectivité visitée. Ils doivent contribuer au développement social et économique des régions et des populations où est pratiquée l'activité touristique.

Les skieurs doivent prendre conscience que leurs sorties de ski dans les diverses régions du Québec et les gestes qu'ils posent lors de leurs visites ont des répercussions de plus en plus importantes sur l'économie locale de celles-ci. Certaines régions ont une activité économique potentiellement saisonnière et sont donc fragiles.

Il incombe à chaque skieur d'agir de concert avec l'ensemble des « acteurs de la chaîne touristique », afin que l'ensemble de la collectivité puisse profiter de retombées économiques positives et de qualité.

S' ASSURER QUE L' AMÉNAGEMENT DES SITES RESPECTE L' ENVIRONNEMENT

Les activités de plein air, notamment le ski de montagne, permettent la découverte de la nature. Les skieurs, du haut de leurs sommets enneigés, jouissent d'une position privilégiée pour observer les répercussions humaines sur l'environnement, par exemple le réchauffement climatique, qui cause la fonte des glaciers qu'ils aiment tant gravir.

Cette prise de conscience de la situation planétaire devrait amener chaque skieur à adopter des comportements qui favoriseront une expérience optimale pour chacun et qui protégeront les milieux naturels alpins ainsi que les régions qui les abritent.

La FQME encourage les skieurs à respecter les sept principes du programme Sans Trace, un programme d'éthique environnementale en plein air :

- « Préparez-vous et prévoyez
- Utilisez les surfaces durables
- Gérez adéquatement les déchets
- Laissez intact ce que vous trouvez
- Minimisez l'impact des feux
- Respectez la vie sauvage
- Respectez les autres usagers »

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT À CARACTÈRE HUMAIN

Les sorties et les séjours en nature constituent des moments d'enrichissement privilégiés pour les pratiquants qui découvrent des milieux naturels et culturels tout en pratiquant des activités physiques saines leur permettant de prévenir les problèmes liés au poids . Les organismes sociaux, communautaires et touristiques doivent informer et sensibiliser les adeptes de loisirs au développement durable afin :

- « de concilier développement touristique, protection de l'environnement et respect de la population locale;
- d'apporter de nouveaux moyens à des régions souvent délaissées;
- d'aménager des sites avec la volonté de ne pas en dilapider les ressources;
- de générer des bénéfices économiques, sociaux et culturels pour la population locale » .

En raison de la mission d'éducation qu'elle s'est donnée, la FQME propose au skieur québécois une série de pratiques responsables simples afin qu'il puisse participer au développement durable des régions et devenir un ambassadeur de la montagne!

DEVENEZ UN AMBASSADEUR DE LA MONTAGNE!

PRATIQUEZ UN TOURISME SOCIAL ET RESPONSABLE LORS DE VOS PROCHAINES SORTIES DE SKI

En tant que skieur, vous êtes un ambassadeur de votre activité de plein air préférée. Vos gestes façonneront l'image que la population aura du ski de montagne, en région et ailleurs. En adoptant des pratiques responsables, vous participez au développement durable du ski dans les régions.

Voici quelques pratiques responsables que vous pourriez adopter :

1) SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- Achetez votre nourriture, votre essence ou tout type de service en région; ils y sont souvent moins chers que dans les grands centres.
- Utilisez les services d'un guide ou d'un pourvoyeur local si c'est possible et si cela s'avère nécessaire; vous connaîtrez ainsi les secrets de la région et votre argent retournera directement aux collectivités visitées.
- Privilégiez les entreprises touristiques locales; vous découvrirez le charme de la région à travers ses petits restaurants et ses petites auberges.
- Goûtez à la couleur locale : informez-vous au sujet des spécialités de la région avant de partir, écoutez la radio locale, coordonnez votre visite avec des événements d'intérêt, etc.
- Recherchez l'authenticité en achetant des souvenirs confectionnés par des artisans locaux.
- À la fin de votre séjour, communiquez vos suggestions aux guides, pourvoyeurs et entreprises de tourisme en vue d'améliorer les produits et services offerts.

2) PROLONGEZ VOTRE SORTIE POUR EN FAIRE UN SÉJOUR

- Réduisez les temps de déplacements et les coûts d'essence inutiles en restant dans une

auberge ou dans un camping local.

b. Évitez de camper illégalement ou sans autorisation.

3) RESPECTEZ LES RÈGLEMENTS LOCAUX

a. N'oubliez pas que vous êtes un invité : le site et la région visités sont vos hôtes.

b. Devenez membre de la FQME pour obtenir le droit d'accès aux sites affiliés et participer à leur développement.

c. Soyez respectueux et courtois avec les propriétaires terriens et les autres usagers.

d. Stationnez aux endroits prévus à cet effet, tant pour votre sécurité que par respect pour les autres usagers.

e. Informez poliment les gens qui ne respectent pas les règles de base que leurs gestes risquent de nuire à tous les skieurs.

f. Soyez reconnaissants envers les skieurs et les bénévoles locaux, qui ont contribué au développement du site.

4) RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT

a. Respectez les sept principes Sans Trace d'éthique environnementale en plein air.

b. Utiliser le covoiturage autant que possible pour éviter de surcharger les aires de stationnement et les rues avoisinantes, ainsi que pour réduire l'émission de gaz à effet de serre,

c. Privilégiez les guides, pourvoyeurs et entreprises de tourisme qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement.

Notes et références :

1. BITS (1996) Déclaration de Montréal : Article 13. Montréal, Canada :

2. UIAA. (2002) Charte des sommets, St Johann im Pongau, Autriche.

3. Responsabletravel.com (2001) Tips for responsible travel. Site internet: <http://www.responsibletravel.com/copy/copy101891.htm>

4. Développement économique Canada (2003) L'économie du Québec et de ses régions. Ottawa : gouvernement du Canada.

5. Ministère du Tourisme du Québec (1998) Politique du développement touristique. Québec : gouvernement du Québec.

6. BITS (2006) Déclaration d'Aubagne. Aubagne, France: Auteur

7. CQL (2006) Déclaration pour une vision sociale du loisir : Préambule. Montréal : Auteur.

8. Leave No Trace Center for Outdoor Ethics (2003) Rock Climbing : Leave No Trace Skills and Ethics Series. Boulder, Colorado, États-Unis : Auteur

9. BITS (1996) Déclaration de Montréal : Article 4. Montréal, Canada : Auteur

10. Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (2006) Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012. Québec : gouvernement du Québec

11. BITS (1996) Déclaration de Montréal : Article 8. Montréal, Canada : Auteur

